



Nomination et rôle du Parent-délégué de classe Année scolaire 2020/2021

Comme chaque année, un/deux parent(s)-délégué(s) est/sont désigné(s) pour chacune des classes.
Cette nomination se fait par l'intermédiaire du présent document.

Rôles

- Servir comme interlocuteur privilégié entre les parents, le professeur titulaire, les enseignants ainsi que le responsable APEF du
- Participer au développement d'un esprit de classe, entre parents et élèves ;
- Représenter les parents d'élèves de la classe, pour des questions d'ordre général, lors des séances avec le Préfet.

Tâches et missions

1. Distribuer aux parents la liste des coordonnées des élèves/parents de la classe en s'assurant de l'accord préalable des parents et du respect de la protection des données qui leur sont confiées.
2. Se tenir régulièrement informé de la vie de classe et être à l'écoute des parents afin de centraliser les questions et/ou préoccupations communes.
3. Communiquer régulièrement avec le titulaire de la classe et le responsable de section afin de faciliter le suivi des sujets pertinents et/ou le désamorçage de faux problèmes, étant précisé que les parents délégués s'engagent à observer un devoir de réserve et de confidentialité adéquats au bon déroulement de leurs missions.
4. Rencontrer le professeur titulaire afin d'établir une plus proche communication et répondre à des questions récurrentes et/ou des préoccupations communes des parents, étant précisé que le programme scolaire et l'enseignement pédagogique relève de la direction de Florimont.
5. Participer, avec l'ensemble des parents-délégués de votre section, aux réunions avec le Préfet, pour traiter, de manière organisée et constructive, des diverses questions et initiatives soulevées par les parents ; ces réunions ont généralement lieu deux fois durant l'année scolaire.
6. Organiser une fois dans l'année, de préférence avant les vacances de Noël, une sortie conviviale et/ou un dîner avec les parents afin de faire plus ample connaissance.
7. Relayer aux parents les informations communiquées par l'APEF. Il s'agit essentiellement de transmettre par courriel, dans les meilleurs délais, les informations en provenance de l'APEF et de recueillir les réactions éventuelles des parents. Nécessité d'envoyer systématiquement vos courriels en copie cachée à vos parents de classe (bcc) et d'ajouter le responsable APEF de votre section en copie (cc).
8. Se tenir informé et/ou participer aux activités culturelles de l'Institut Florimont et/ou de l'APEF, en fonction des informations diffusées par l'Institut et/ou l'APEF. Etre attentifs aux réactions éventuelles des participants pour pouvoir faire remonter une info synthétique à Florimont par le biais de l'APEF.

Je confirme avoir lu et accepté le présent document, certifie être membre de l'APEF et m'engage comme Parent-Délégué de la

Classe :

Nom:

Prénom :

Email :

Téléphone:

Portable :